



INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR (16H30 – 18H)
5^e CYCLE DU 25/04/2022 AU 7/07/2022
CP AU CM2

Nom de l'enfant : Prénom :
Date de naissance :
Classe : Nom de l'enseignant :

J'inscris mon enfant aux Activités Périscolaires de 16h30 à 18h

NUMEROTEZ VOS ACTIVITES PAR ORDRE DE PREFERENCE

| LUNDI | | | MARDI | | | JEUDI | | | VENDREDI | | | |
|-----------------|-------|-------|-----------------|---------------------|-------|-----------------|-----|-------|-----------------|-----------|-----------------|-------|
| *Activité Libre | Zumba | Etude | *Activité Libre | Peinture Sur Galets | Etude | *Activité Libre | BMX | Etude | *Activité Libre | Sports Co | Jeux de société | Etude |
| | | | | | | | | | | | | |

* Le choix de l'activité libre vous permet de récupérer votre enfant à partir de 16h35.

Pour les activités études, sports collectifs, Zumba, Origami, Peinture sur galets, BMX et jeux de société vous pourrez récupérer votre enfant à partir de 17h30 à la fin de cette activité

Merci de prévoir une tenue adaptée pour les activités sportives

Le jeudi, possibilité de venir avec son BMX et casque, sinon matériel fourni par le BMX Pernois

Qu'est-ce que la peinture sur galets

L'on en voit partout et de plus en plus, ils sont le fruit de démarches artistiques où partage et bienveillance sont les maîtres-mots. Ce sont les galets peints et ils permettent d'initier les enfants à la création, stimuler leur imagination et leur faire appréhender la couleur, le fond et la forme. Les possibilités sont multiples et une fois créés ils seront déposés par le centre de loisirs du mercredi dans la nature environnante ou en ville, en espérant ensuite qu'ils soient de nouveau trouvés par d'autres chasseurs de galets pour continuer leur voyage.

Le document dûment rempli est à remettre **au plus tard le 11/04/2022** en mairie (secrétariat).

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Tout changement d'activité en cours de cycle ne sera pas possible.

Pour toutes les modalités, se référer au règlement.

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des cycles précédents, merci de fournir avec cette fiche le dossier d'inscription à l'accueil Périscolaire du soir (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie : velleron.fr)

Si lors de l'inscription le créneau de l'activité choisie en n°1 est complet, l'enfant sera inscrit sur la seconde activité.

Le choix de l'activité se fera dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.

Si absence de choix, l'enfant sera inscrit dans un groupe avec de la disponibilité.

Vous pouvez également préciser que s'il n'y a plus de place à l'étude, jeux de société ou aux activités sportives, votre enfant ne participera pas à l'accueil périscolaire du soir et sortira à 16h30 après le temps scolaire.

Je soussigné(e)....., père, mère, responsable légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

DATE :

SIGNATURE :

